



02892

MICROFICHE 10

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Office National de l'Etude
Projet de Développement Rural
Intégré des Zones
à Vocation Olericole
FAO / SIDA TUN 2

COMTE DE DIRECTION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL
INTÉGRÉ DES ZONES À VOCATION OLÉICOLE

REPUBLIQUE TUNISIENNE
OFFICE NATIONAL DE L'HAUTE
PROJET F/05/170.2

COMITE DE DIRECTEURS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL
L'UNION DES ZONES A VOIES UNIVERSELLES

REUNION DU 13 FORDIE 1970

COMITE DE DIRECTION DU PROJET FAO/BIDA/TUNIZ

REUNION DU 13 NOVEMBRE 1976

SOMMAIRE DU PRESENT DOCUMENT

	Pages
- Ordre du jour de la réunion	1
- Rappel des données générales sur le projet	3
- Le Comité technique consultatif - Janvier 76	7
- Le Comité de direction du 10 Mai 76	10
- Compte rendu d'activités du Projet	
. Aide technique et matérielle aux producteurs	12
. Etudes et enquêtes	16
. Essais et démonstrations	18
. Formation professionnelle	24
. Opérations spécifiques	25
- Programme de travail du Projet pour 1977	
. Présentation du programme	27
. Programme de formation professionnelle	34
- Révision budgétaire	47

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- 1 - Compte rendu des activités du Projet ;
- 2 - Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité Technique Consultatif lors de sa session de Janvier 1976 ;
- 3 - Programme de travail pour 1977 ;
- 4 - Recommandations du Comité Technique Consultatif à l'issue de sa session du 8 au 13 Novembre 1976 ;
- 5 - Révision budgétaire ;
- 6 - Prolongation du Projet ;
- 7 - Questions diverses.

VAFEL DES DOULEES CENTIVLES
SUR LE TROJET

RAPPEL DES DONNEES GENERALES SUR LE PROJET

1 - LE SECTEUR OLIVIER EN TUNISIE :

- 54 millions d'oliviers occupent 1,3 million d'hectares, soit 30 % des terres labourables :
 - . Nord 21 millions d'arbres ou 200.000 hectares
 - . Centre 19 millions d'arbres ou 290.000 hectares
 - . Sud 14 millions d'arbres ou 710.000 hectares
- 1409 huileries assurent la transformation des olives en huile, la Tunisie disposant d'une capacité de stockage de 290.000 tonnes d'huile.
- La production a été en 1975-1976 de 900.000 tonnes d'olives ou 180.000 tonnes d'huile. Celle escomptée pour 1976-1977 est de 900.000 tonnes d'olives ou 180.000 tonnes d'huile.
- L'oléaie étant constituée pour 80 % d'arbres jeunes, non productifs, la production augmentera au cours des prochaines années pour atteindre 200.000 tonnes d'huile à la fin de la prochaine décennie.
- Sur le plan mondial, la Tunisie se classe au 4ème rang des pays producteurs et au 1er rang des pays exportateurs d'huile d'olive.
- Plus de 1 million de personnes tirent tout ou partie de leurs revenus de l'olivier qui procure annuellement 25 millions de journées de travail, c'est-à-dire l'importance de rôle économique et social du secteur oléicole dans la vie nationale.
- Les performances du secteur, bien que satisfaisantes, peuvent être améliorées compte tenu des potentialités réelles, la marge de progrès à la portée des oléiculteurs restant encore importante.
- C'est dans ce cadre que se situe l'intervention du Projet FAO/UNEP/TUN2 qui apporte son assistance au Gouvernement tunisien pour la réalisation de vastes programmes de développement des zones oléicoles.

2 - ORGANISATION GENERALE DU PROJET :

- Gouvernement cocrateur : **UNEP**
- Exécution : Par le Gouvernement tunisien avec l'assistance de la FAO - le Ministère de l'Agriculture a désigné l'Office National de l'Huile comme étant l'agence d'exécution.
- Direction : Monsieur Mehdi Harrakhi, Ingénieur en Chef sous-Directeur à l'ONH, assisté par Monsieur J.L. Soulière, Conseiller du Projet.

.../...

- Coût : Contribution du Gouvernement Suédois : US \$ 3.600.000
Contribution du Gouvernement Tunisien : US \$ 4.400.000

Total : US \$ 8.000.000

- Durée : Phase préparatoire, 21 mois - du 1 Juin 71 au 30 Mars 1973
Phase opérationnelle, 60 mois - du 1 Avril 73 au 30 Mars 1978.

3 - BUT DU PROJET :

- Le projet vise à accroître les revenus, l'emploi et la production agricole des zones à vocation oléicole, afin d'élever le niveau de vie des producteurs et d'assurer la promotion de l'homme au moyen d'un ensemble d'activités menées en vue du développement rural intégré.
- A cette fin son rôle et ses missions sont :
 - apporter une assistance à l'Office National de l'Huile pour la promotion d'un effort coordonné et général en faveur de l'oléiculture et des industries oléicoles ;
 - en étroite collaboration avec les services gouvernementaux, organiser les interventions techniques relatives à l'amélioration et la régularisation de la production et de la productivité de l'olive tunisienne ainsi qu'à la valorisation de ses produits ;
 - organiser dans des zones délimitées des actions au profit direct des producteurs (oléiculteurs et oléifacteurs), participant ainsi aux efforts entrepris par le Gouvernement en vue d'obtenir un meilleur équilibre économique des zones oléicoles et de les prémunir contre les aléas climatiques et conjoncturels ;
 - aider, par l'analyse et la synthèse des résultats obtenus, à la mise au point de "modèles d'intervention" applicables à l'ensemble des zones oléicoles.

4 - CONCEPTION DES INTERVENTIONS DU PROJET :

- La conception des interventions se fonde sur la réelle intégration du Projet dans les structures gouvernementales.
- Les dispositions prises visent à mobiliser les moyens qui existent en renforçant leur efficacité et en évitant toutes duplications, actions de substitution ou création de structures parallèles, de telle manière que l'on puisse assurer la continuation et l'élargissement des actions après l'achèvement du Projet.

5 - ORGANISATION DU PROJET :

- L'accomplissement des missions confiées au Projet nécessite la conduite de trois actions simultanées :
.../...

- Programmation du Développement du secteur oléicole, en tenant un ensemble de travaux allant de l'inventaire de l'olivier tunisien jusqu'à l'évaluation des résultats ;
- Orientation et organisation des interventions afférentes au secteur oléicole, d'une part, en définissant les principes, les méthodes et les techniques devant permettre l'amélioration de la production et de la productivité du secteur oléicole grâce, notamment, aux essais et démonstrations (liaison recherche - vulgarisation) ; d'autre part, en préparant les campagnes oléicoles ainsi que les interventions techniques et en appuyant leur exécution, ce qui comporte des actions de formation à tous les niveaux ;
- Intervention auprès des producteurs, afin de les amener à intensifier leur production grâce à une aide technique (vulgarisation - formation) et matérielle (fourniture de moyens de production - crédit agricole).
- C'est sur cette base qu'est organisé le projet (et les services techniques de l'ONN) qui dispose de spécialistes nationaux et internationaux groupés en une équipe pluri-disciplinaire composée de :
 - à l'échelon central, 11 spécialistes (6 Tunisiens et 5 PNO)
 - au échelon régionaux, 17 spécialistes (tous Tunisiens).

	Personnel National	Personnel International
EQUIPE CENTRALE :		
- Direction	M. HAKIM HAKIMCHI	J.L. SCALFONE Conseiller
- Essais, démonstrations, aide technique et matérielle aux producteurs, interventions, formation professionnelle.	M. BELKHOUJA Mme P. MEARI	M. COMBENNET B. BOUENI
- Etudes, enquêtes et programmes.	M. MELOU + 1 Adjoint Technique et 1 commis	A. DEFOUR
- Valorisation sous-produits		G. PERETTI
- Graines Oléagineuses	A. OULED ALI + 1 Adjoint technique	
- Centre de Multiplication de l'olivier.	M. MELOU + 1 Adjoint technique	(B. BOUENI)
- Administration	T. BEN AYED + 1 comptable, 3 commis, 1 secrétaire et 2 dactylos.	M. MELOU + 1 dactylo

	Personnel National	Personnel International
<u>EQUIPES REGIONALES :</u>		
- Nord (Tunis)	A. TARGUI + 4 Adjoints techniques	
- Centre (Sousse)	M. TAYDON + 5 Adjoints techniques	
- Sud (Sfax)	T. JFARDA M. HOLLIA + 4 Adjoints techniques	

LE COTTE TECHNIQUE CONSULTATIF DE 1941 (1941)

LE COMITE CONSULTATIF DE HAUT NIVEAU

Le Comité technique consultatif du Projet, créé à la suite d'une décision prise par le Comité de Direction lors de sa première réunion du 12 décembre 1973, a pour rôle d'évaluer l'ensemble des notions soulevées par le Projet, d'écarter des observations et suggestions relatives aux programmes de travail et de formuler les recommandations en vue du renforcement de l'efficacité des interventions. En outre, il lui est demandé d'analyser la situation générale du secteur oléicole afin de présenter toutes propositions qu'il jugerait de nature à améliorer (à court, moyen et long terme) l'impact des activités sur l'économie du secteur et l'économie nationale.

Les sessions du Comité technique consultatif, doivent en principe se tenir immédiatement avant les réunions du Comité de Direction auquel il rend compte de ses travaux.

Depuis le début des opérations du Projet le Comité s'est réuni deux fois, en juin 1974 et janvier 1976. Sa prochaine session aura lieu du 8 au 12 novembre 1976 lui permettant ainsi de faire part de ses constatations et recommandations au Comité de Direction du 13 novembre 1976.

La dernière session du Comité

Le Comité s'est réuni du 19 au 24 janvier 1976. Il était composé :

- pour le gouvernement Tunisien de Monsieur Khouf MOATAHI, Directeur de la Production Agricole, Monsieur Mustapha Khedi, Directeur du Plan et du Développement Agricole et Monsieur MEHDI, Chef de la Division de l'information et de la vulgarisation à la INPAC ;
- pour la FAO, de Monsieur le Docteur HARTMAN, Directeur des Opérations agricoles de la FAO, Monsieur Tahir HAMUT, de la Division des Opérations Agricoles de la FAO, Monsieur M. MALOUF de la Division des ressources humaines et des institutions de la FAO et de Monsieur Henri QALL, Chef du Service de Recherche et Formation en Economie à la FAO.

A l'issue de la session les membres du Comité ont porté à la connaissance de Monsieur Hachème CHALIL, Chef du Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, les résultats de leurs travaux.

Ils ont constaté que les 14 recommandations présentées lors de la dernière réunion du Comité, en Juin 1974, avaient été étudiées et adoptées par le Ministère de l'Agriculture.

Pour 7 de ces recommandations il y a eu une suite positive : intégration du Projet dans les structures nationales, enquêtes en vue de la mise au point d'un système d'évaluation permanente des résultats obtenus, étude des problèmes afférents à la diffusion de l'information, essais de récolte mécanique des olives, fertilisation des oliviers, destruction du chioend et assistance aux petits producteurs pour une meilleure valorisation de leurs récoltes (huileries coopératives).

Les autres recommandations n'ont pas été appliquées, ou n'ont reçu qu'un début d'application, parce que les moyens nécessaires n'étaient pas disponibles ou que les conditions indispensables à leur réussite n'étaient pas réunies. Il s'agit essentiellement d'actions afférentes à la formation (spécialisation de cadres supérieurs et utilisation accrue du complexe de Benguerza) et à la recherche oléicole (régularisation de la production, valorisation des grignons d'olives, extension des activités de recherche et renforcement des moyens existants à ce titre).

Ceci étant, les membres du Comité ont estimé qu'un renforcement des activités du Projet dans les domaines de la recherche oléicole, de la vulgarisation et de la formation était nécessaire.

En ce qui concerne la recherche ils ont appelé l'attention sur la faiblesse des moyens disponibles (1 seul chercheur à plein temps pour toute la Tunisie) et formulé les propositions suivantes :

- création d'un groupe de travail pour inventorier les problèmes qui se posent, les classer par ordre de priorité, définir les moyens à mobiliser, identifier les possibilités existantes et présenter un plan de travail ;
- compte tenu des besoins, assurer la formation de chercheurs notamment en spécialisant des étudiants du 3ème cycle de l'Institut National Agronomique ;
- pour les questions urgentes combler le déficit actuel en faisant appel à l'assistance extérieure (bilatérale et multilatérale) ;
- créer dans le centre et dans le nord des stations de recherche oléicole du type de celle de ET TAOUE (Sfax) ;
- dans l'immédiat, valoriser les actions menées par le Projet dans le domaine de la mise en point des méthodes et des techniques en mettant à sa disposition les agronomes et adjoints techniques que le Directeur de la Production Agricole s'est déclaré prêt à fournir.

Pour la vulgarisation, les membres du Comité ont insisté sur l'intérêt d'une approche plus globale. Ils ont recommandé que des programmes intégrés soient mis en œuvre dans des zones pilotes délimitées au sein des zones d'intervention. Dans ces zones les opérations devront toutes être précédées et accompagnées d'actions de vulgarisation intensive conçues dans une nouvelle optique. A ce sujet, l'appui d'un consultant est jugé nécessaire pour aider le Projet à concevoir les programmes et leurs modalités d'exécution. Ce que l'on souhaite c'est une "action modèle" susceptible d'être reproduite puis étendue à l'ensemble des zones oléicoles.

L'importance toute particulière de la formation a été mise en évidence, les membres du Comité ayant recommandé :

- comme ils l'avaient fait en Juin 1974, la formation de cadres supérieurs spécialisés en oléiculture et oléotechnie ; ces cadres devront être préparés à mener des activités d'enseignement, de recherche, de conception et d'animation en matière de vulgarisation et d'organisation des interventions ;
- l'organisation et la mise en œuvre d'un système de formation permanente et de recyclage des cadres en service de tous niveaux ;
- l'extension des activités du complexe oléicole de Benguerza (recommandation formulée en 1974) à l'ensemble des spéculations entreprises dans le Sud de la Tunisie et le développement de programmes d'expérimentation et de démonstration à réaliser en phase avec les besoins.

- l'utilisation du Projet, qui a déjà démontré auprès des cadres qui lui ont été affectés sa capacité de formation, en renforçant son équipe par trois ingénieurs au minimum (agronome / vulgarisateur - économie de production et industries oléicoles).

D'autres recommandations ont également été présentées, notamment :

- organisation d'une collaboration entre le Projet TUN 2 et les Projets TUN 525 et PAI 482 afin de coordonner les actions menées par ces Projets ;
- nécessité de renforcer la structure responsable de la promotion du secteur oléicole, la création d'un Institut de l'olivier inscrite au plan quadriennal apparaissant bien comme étant la solution aux problèmes qui se posent ;
- attention du Projet dans une troisième phase orientée vers la recherche oléicole, la vulgarisation et la formation ;
- élargissement du Comité technique consultatif en y associant les représentants de la SIDA, et liaison plus étroite entre le comité technique consultatif et le comité de Direction ;
- tenue de la prochaine session du Comité technique consultatif en Octobre 1976 en inscrivant à l'ordre du jour la prolongation du Projet en une 3ème phase.

Les recommandations ont dans leur ensemble été approuvées par Monsieur l'adhésaire CHENI, Directeur du Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, qui a précisé qu'elles reflétaient les préoccupations du secteur.

LE COMITE DE DIRECTION

(Réunion Du 10 Mai 1970)

LE COMITE DE DIRECTION

Le Comité de Direction du Projet s'est réuni au siège du Ministère de l'Agriculture le lundi 10 Mai 1976 pour l'étude et l'approbation du programme de travail. Les représentants des Directions du Ministère de l'Agriculture, du Ministère du Plan, de l'Office National de l'Huile, de la SIDA et de la FAO participaient à la réunion.

A cette occasion, Monsieur Fredj JABRI, Directeur Général de l'Office National de l'Huile, a remercié les organismes, notamment la SIDA et la FAO, qui apportent leur soutien au Projet et insisté sur l'importance des réalisations entreprises. Il a précisé que le Projet avait polarisé l'intérêt sur l'ensemble des problèmes soulevés par l'oléiculture et les industries oléicoles qui maintenant sont abordées tant par les techniciens que par la profession. Une étape importante a donc été franchie, le Projet étant réellement intégré dans les structures nationales d'intervention et entrainé dans un "tourbillon" de plus en plus dynamique. Dans cette situation l'Office National de l'Huile ne ménage aucun effort pour assurer la réussite des opérations.

Au cours de la réunion les propositions présentées, qui avaient au préalable été étudiées et approuvées par les Comités consultatifs régionaux et le Conseil d'Administration de l'Office National de l'Huile, ont toutes été retenues.

Les remarques et recommandations formulées par les membres du Comité ont porté sur les points suivants :

- Intensification de l'effort entrepris pour la création de nouvelles plantations intensives irriguées compte tenu des possibilités offertes par ce type de plantations ;
- Renforcement de l'encadrement des coopératives de services bénéficiant de l'assistance de l'Office National de l'Huile et du Projet. Organisation de l'action dans une perspective de prise en charge progressive par les coopérateurs de toutes les charges afférentes à la gestion de ces coopératives, et ceci au fur et à mesure de l'augmentation de leur "chiffre d'affaires". Opération pilote au déroulement de laquelle doit être apporté le plus grand soin ;
- Coordination du programme de production du centre de multiplication de l'olivier de Bajawa (600.000 plants/an) avec les programmes des pépiniéristes afin d'absorber l'offre à la demande ;
- Développement des activités de recherches oléicoles qui actuellement semblent être pratiquement inexistantes. Cette situation constitue un frein important pour l'intensification de la production et, s'il n'y est pas remédié, risque de graves incidences à moyen et long terme. A ce sujet, il a été proposé que, dans le cadre d'un programme tenant compte des priorités, des conventions portant sur des thèmes précis soient passées en Tunisie avec les organismes spécialisés (notamment INRA et INRT) et que si nécessaire il soit fait appel à l'île extérieure.

- Nécessité d'augmenter le budget des études et enquêtes qui est trop modeste en regard des besoins (2 % des dépenses budgétaires). Il est recommandé d'entreprendre une étude sur l'avenir à long terme du secteur oléicole en le situant dans son cadre général (national et méditerranéen). Cette étude devrait être appuyée de données concernant des propositions pour une politique d'encouragement à la production ainsi que l'analyse des problèmes relatifs à la commercialisation et aux mesures à prendre dans ce domaine.

En réponse aux questions posées par l'ancien SEKRE, Représentant Résident des Nations Unies en Tunisie, Monsieur Prof. J. J. J. J., Directeur Général de l'Office National de l'huile, a précisé que le Projet :

- assurait bien le transfert de connaissances technologiques et méthodologiques. A cet égard, indépendamment de l'introduction d'innovations techniques (multiplication de l'olivier - destruction chimique du chiochont - plantation à forte densité - valorisation des sous-produits - conservation des olives - etc), il avait cristallisé une technologie diffuse qui existait en Tunisie et permis sa transmission.
- Utilisait bien les acquis extérieurs, l'ONH entretenant d'étroites relations avec les autres pays oléicoles, notamment dans le cadre des activités du Conseil oléicole international. En outre, la Tunisie participe aux réseaux de recherches oléicoles mis en place par le CIEO de Cordoue ;
- Jouait un rôle important dans les divers domaines de la formation à tous les niveaux, ayant organisé de nombreux séminaires, stages de perfectionnement et journées d'études. A ce sujet l'accent a été mis sur le fait que le Projet était une véritable école, tous les jeunes ingénieurs (10) lui ayant été affectés constituant maintenant une équipe spécialisée en oléiculture qui n'existait pas en Tunisie.

Monsieur SEKRE, Représentant de la SIDA en Tunisie, et Monsieur WILM, chargé de Projets à la SIDA, ont appelé l'attention sur l'avenir. Dans le programme de nombreuses activités sont à long terme, il est donc important d'en organiser la poursuite à l'issue du Projet. Monsieur Prof. J. J. J. J., Directeur Général de l'ONH, a indiqué qu'effectivement le problème se posait et qu'il était envisagé la création d'un Institut de l'olivier.

CESTE HEDU LES ACTIVITES DU PROJET

COMPTES RENDUS DES ACTIVITES ET DES REALISATIONS

1 - CONSTATATIONS LIMINAIRES :

Il nous faut rappeler que l'intégration du Projet se situe non seulement au niveau des structures et de l'équipe, mais aussi au niveau des programmes et des actions qui en découlent. De ce fait, les réalisations dont il est fait état sont à considérer comme étant le fruit d'un effort commun et de l'étroite collaboration qui s'est établie entre les services du Ministère de l'Agriculture, l'Office National de l'huile et le Projet.

Sur le plan conceptuel les activités sont axées sur les exploitants oléicoles et leurs exploitations, la vulgarisation constituant le "PRIV" de toutes les interventions.

La méthode retenue pour l'exécution des programmes vise à lier très étroitement un ensemble de moyens complémentaires les uns des autres et concourant tous au même objectif : le développement des exploitations et des revenus, et par voie de conséquence la sécurité de l'homme.

Dans cette optique les principales opérations entreprises concernant :

- la sauvegarde des plantations "abandonnées",
- l'entretien des plantations existantes,
- la création de plantations nouvelles,
- la modernisation et le développement des industries oléicoles.

Ces opérations sont toutes appuyées par un ensemble d'activités menées dans les domaines suivants :

- études et enquêtes,
- essais et démonstration,
- vulgarisation et formation,
- interventions spécifiques.

2 - LES PRINCIPALES REALISATIONS :

2.1 - Aide technique et matérielle aux producteurs :

Les interventions sont basées sur les critères par lesquels l'ONH et les producteurs s'attachent à mener à bien leurs travaux, dans des conditions techniques et financières clairement précisées, sans travail d'émulation et d'émulation de la production.

Sur cette base, un effort tout particulier est consenti pour la "réactivation" de 13 communes de l'ONH (choisies parmi les 574 existantes) groupant de l'ordre de 1000 producteurs, qui, dans les zones où elles sont implantées (les zones d'intervention du Projet), constituent la structure d'appui des actions de formation - vulgarisation ainsi que d'aide technique et matérielle. Il s'agit d'une opération visant avant tout, en première étape, le dépassement d'un seuil pour la mise en œuvre des travaux envisagés au profit des petits et moyens producteurs, puis à faciliter la mise en œuvre productive par des mesures de suivi et de suivi.

Malgré les difficultés rencontrées les premiers résultats obtenus sont encourageants :

- d'une manière générale les coopérateurs ont pris conscience de l'intérêt qu'ils avaient à se grouper, leurs représentants au sein des conseils d'administration assumant leurs responsabilités dans des conditions satisfaisantes ;
- les demandes de travaux sont nombreuses permettant la pleine emploi du matériel pour la majeure partie des coopératives (moyenne de 150 heures de travail par mois) ;
- les interventions sont toutes payées au comptant, les recettes ayant permis de décaisser pour 8 coopératives les fonds nécessaires au paiement par anticipation de la première annuité du prêt ;
- les activités des coopératives commencent à s'élargir (retrocession d'engrais et autres produits), celles de la Délégation de Chorghane étant les intermédiaires entre les coopérateurs et l'huile pré-coopérative.

Cependant, il ne faut pas sous-estimer les difficultés qui existent et justifient que des mesures soient prises sans retard, faute de quoi la situation, présente aujourd'hui, ira en se dégradant. Ces mesures intéressent notamment :

- L'affectation auprès de chaque coopérative d'un conseiller agricole apportant son assistance au Président dans les divers domaines de l'organisation et de la gestion. Ce conseiller aura également une mission de vulgarisation dans la région où est implantée la coopérative. Actuellement ce rôle est le plus souvent joué par des agents occasionnels recrutés pour les besoins du projet V/A 482. Ces agents ont, pour la plupart, une formation insuffisante, d'autres tâches à accomplir et ne sont quelquefois plus payés. C'est la raison pour laquelle il a été demandé au Ministère de l'Agriculture d'affecter aux coopératives des adjoints techniques qualifiés au profit desquels un stage de formation aura été organisé. Cette demande a reçu une suite favorable qui n'a pas encore été concrétisée.
- La construction de locaux qui font gravement défaut. En effet, l'expérience acquise au cours de la dernière campagne fait apparaître que l'une des principales contraintes existantes résulte de l'absence de locaux (abris pour le matériel, magasins, bureau et logement pour le conseiller agricole qui doit obligatoirement résider sur place. A ce sujet il a été proposé à Monsieur le Directeur Général de l'Office National de l'Huile, qui a donné son accord de principe, d'accorder à chaque coopérative un crédit de 10.000 dinars (50 % subvention - 50 % prêt) afin de permettre la réalisation de l'infrastructure minimale jugée indispensable. Les versements financiers nécessaires sont inscrits au budget du projet pour 1976-1977 (50 % contribution de l'ONH à l'endowment du projet - 50 % ONH).
- Le relèvement du prix de facturation des travaux à 1,500 D/heure au lieu de 1,200 / 1,400 D/heure actuellement. L'établissement de comptes d'exploitation prévisionnels démontre que si le prix actuel a permis le remboursement de la première annuité du prêt, par exemple le matériel était neuf, il n'en sera plus de même quand les charges d'entretien augmenteront. En outre, il y a lieu de prévoir le renouvellement du matériel.

- L'amélioration des conditions d'utilisation et d'entretien du matériel. Des dispositions ont été prises dans le cadre d'une action de formation des aides mécaniciens et conducteurs de tracteurs.
- L'achat d'équipement complémentaire afin de mieux répondre aux besoins des coopérateurs.

Ceci étant, les principales réalisations entreprises au titre de l'aide technique et matérielle aux producteurs sont les suivantes. Le plus souvent elles intéressent la poursuite d'activités dont il a été rendu compte lors du dernier Comité de Direction et s'inscrivent toutes dans le cadre du programme de travail approuvé par ce Comité.

RECHERCHES ET PLANTATIONS - Trois principales actions ont été conduites :

- Replantation des oliviers abandonnés, les réalisations ayant concerné :
 - d'une part l'implantation de 5 parcelles de démonstration comportant 232 arbres ;
 - d'autre part, une opération portant sur 10.000 arbres de la vieille forêt de Sahel à régénérer en trois ans - 6000 arbres situés dans les gouvernorats de Nibbia, Kasserin et Soussou ont été réplantés en 1976. Malgré les moyens mis en œuvre des difficultés sont encore rencontrées, notamment parce que les instances mises en place (commissions régionales, sous-commissions techniques et groupes d'interventions) n'ont que partiellement joué le rôle qui leur avait été fixé. Au niveau des producteurs il semble que les réticences initiales disparaissent et que l'intérêt de l'opération soit maintenant reconnu. Toutefois des campagnes de vulgarisation doivent être menées de manière à obtenir une adhésion plus globale.
- Replantation de chêniers qui couvrent plus de 200.000 hectares dans les nouvelles régions oléicoles du Centre et du Sud, ce qui coûte à l'économie nationale plus de 10 millions de dinars annuellement. Les réalisations à ce titre ont été celles prévues au programme, soit 1315 hectares qui ont été traités dans d'excellentes conditions, notamment grâce aux moyens dont disposaient les coopératives de service. La technique est maintenant parfaitement au point, il est donc possible et souhaitable de lancer de vastes programmes qui ne sont pas à la portée du Projet. En ce qui concerne ce dernier les prévisions pour 1977 portent sur 1500 hectares dans les délégations de Chetane - Soussou et Sidi Bouaid.
- Lutte contre les insectes phytophages (surtout dans le Nord) qui causent des dégâts considérables. Les actions restent encore limitées faute de moyens et aussi de connaissances (problème de la recherche).

RECHERCHES ET PLANTATIONS. Les réalisations concernant, notamment :

- La fertilisation des oliviers - 54.235 tonnes d'engrais 33 % ont été distribuées "en espèces" à 3.000 agriculteurs pour la future récolte de 3 millions d'arbres. Le taux de fertilisation du programme est de 70 % ce qui peut être considéré comme satisfaisant compte tenu de la conjoncture et de la suppression des ventes à crédit ainsi que des subventions. Pour la campagne 1976 - 1977 les prévisions sont de 150.000 quintaux destinés à la fertilisation de 3 millions d'oliviers situés pour 41 % dans le Nord, 12 % dans le Centre et 47 % dans le Sud. Ces engrais sont mis à la disposition des producteurs à partir d'un système de centres de distribution (coopératives de services, centres de l'Office des Céréales et OMS) ce qui n'est pas sans poser certains problèmes.

L'Office National de l'Huile, et dans les zones d'intervention le Projet, prennent à leur charge les frais de transport de manipulation et de distribution, ce qui représente une subvention de l'ordre de 64 de la valeur des engrais.

- La taille des oliviers - Actuellement les actions se limitent à la formation de maîtres tailleurs et de tailleurs dans des chantiers écoles organisés sur certaines fermes de l'ONH (et si-dessous formation professionnelle). Bien qu'il s'agisse là d'actions présentant un grand intérêt et ayant donné de bons résultats elles ne sont pas suffisantes. En effet, l'analyse de la situation conduit à constater que l'un des principaux facteurs limitant la production dans le Nord et le Centre est la taille, qui trop souvent est mal exécutée. C'est la raison pour laquelle l'effort doit maintenant porter sur les producteurs eux-mêmes (publité d'information et de vulgarisation). Dans cette optique, le Projet se propose d'intervenir au niveau des coopératives de services pilotes en mettant à leur disposition des maîtres tailleurs qui dans le cadre d'un programme arrêté par le Conseil d'Administration des coopératives apportera son assistance aux coopérateurs. Un maître tailleur intervenant pendant 30 jours devrait pouvoir former un certain nombre de producteurs au niveau desquels il y aura ensuite une multiplication.

- La lutte contre les parasites : Les traitements organisés par l'ONH, sur la base des directives de la Division de la Défense des Cultures, et en collaboration avec les CHN, ont concerné pyrale, torques et ducs ainsi que, dans une moindre mesure, hyléine et pyrale. Au total 3,5 millions d'oliviers ont été traités. Il se pose à ce sujet un certain nombre de problèmes quant à l'efficacité des traitements et aussi quant à leur organisation et à leur exécution. Il devient évident que l'on se doit d'entreprendre une étude globale de la situation afin de proposer des solutions dans les divers domaines de la recherche et de l'organisation des interventions. A cet égard, il faut envisager la transférer progressif aux oléiculteurs de l'exécution des traitements. Pour situer l'importance des actions entreprises et la nécessité de travaux spécifiques il suffit de rappeler que la lutte contre les ennemis de l'olivier mobilise chaque année de l'ordre de 75 à 80 % de l'ensemble des crédits d'aide à la production oléicole et que les spécialistes craignent que les dommages causés aillent en s'accroissant pouvant, quant il s'agit d'insectes xylophages, entraîner la disparition des olivettes attaquées.

- Les travaux du sol : la seule action "organisée" concerne les travaux effectués grâce à l'équipement mis en place dans les coopératives de services pilotes. Ces coopératives ont bénéficié de prêts et subventions pour un montant de 150.000 D. et 13.500 D. respectivement, ayant permis l'acquisition de 26 tracteurs avec matériel d'accompagnement. Dans les zones touchées l'entretien des plantations s'est nettement amélioré.

CONTRÔLE DE NOUVELLES PLANTATIONS :

L'action est limitée à la création de plantations intensives à forte densité. Son objet est de mettre en point et diffuser une nouvelle technique appliquée dans d'autres pays oléicoles (Espagne et Italie notamment). Pour la campagne dernière les réalisations ont porté sur 30 hectares appartenant à 24 oléiculteurs. Il est prévu pour la prochaine campagne la plantation de 51 hectares. Il est certain que l'effort envisagé n'est pas suffisant et que l'on puisse maintenant envisager la mise en œuvre de programmes plus importants, d'autant plus que l'on dispose des plants de qualité produits par le centre de multiplication de l'Institut de Séville. Cependant ces programmes ne sont pas à la mesure des moyens dont dispose actuellement l'ONH et le Projet. Ils ne peuvent être envisagés que dans le cadre d'une coopération renforcée, tout particulièrement au niveau des CHN intéressés.

.../...

MODERNISATION ET DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES OLIVICOLES :

Sur le plan des réalisations concrètes l'assistance de l'OMH et du Projet ont permis la modernisation de 18 huileries grâce à l'octroi de prêts d'un montant total de 187.804,339 dinars.

USINES COOPERATIVES :

Les études menées par le Projet en ce qui concerne la création d'huileries coopératives ont été concrétisées par l'installation de trois usines :

- une dans le Gouvernement de Sfax à Agarab,
- deux dans le Gouvernement de Mahdia à Chorham et Souassi.

L'huile coopérative d'Agarab, bien que n'ayant été achevée qu'en février 1976, a trituré pendant la dernière campagne 71.020 tonnes d'olives ce qui lui a permis de rendre les services escomptés. Sur le plan financier malgré le fait qu'elle n'ait travaillé que pendant une période limitée, les recettes ont été suffisantes pour honorer la première échéance du prêt consenti.

Les huileries de Chorham et de Souassi sont en cours d'achèvement. Les travaux seront terminés le 15 novembre 76 date à laquelle débitera la campagne. Leur installation répond à un besoin exprimé par les producteurs qui rencontrent de grandes difficultés pour la commercialisation de leur production, compte tenu : d'une part, du sous-équipement de la région ; d'autre part, de ce que la taille de leurs exploitations rend difficile l'accès à l'huile (faible importance des apports individuels). Il s'agit donc bien d'une action visant à l'amélioration de la valorisation des récoltes des petites et moyennes productions. Pendant la première année la gestion des huileries sera assurée par l'OMH dans le cadre d'une étroite collaboration avec les oléiculteurs intéressés (les futurs copropriétaires) qui seront associés à toutes les décisions prises. Dans ce but un comité consultatif de gestion a été constitué auprès de chaque huilerie. Il sera ainsi possible de former les futurs membres du Conseil d'Administration et de démontrer aux exploitants l'intérêt de la coopération. Ceci étant, les interventions ne se limiteront pas à la seule trituration des olives, elles porteront également sur l'organisation de la ramassage et du transport de telle manière que soient résolus les problèmes posés dans ces domaines, et que l'on aboutisse au traitement d'olives fraîches et à la production d'huiles de qualité.

2.2 - Etudes et Synthèse :

Lors de la dernière réunion du Comité de Direction du Projet l'accent a été mis sur la nécessité d'augmenter les moyens et le budget affectés aux études et synthèses. Il a été constaté que les efforts entrepris étaient trop modestes au regard des besoins du secteur. Une recommandation a été formulée en vue de la conduite d'une étude générale concernant l'avenir à moyen et long terme du secteur oléicole en le situant dans son cadre général (national et méditerranéen). Cette étude devrait être appuyée de données statistiques des productions pour une politique d'aménagement à la production oléicole et aussi d'analyses affrontées aux problèmes de commercialisation et aux mesures à prendre dans ce domaine.

Il s'agit là d'une question importante qui peut conditionner le devenir de l'oléiculture et des industries oléicoles. Le Projet peut superviser une telle étude et fournir un ensemble de données et d'informations permettant sa réalisation, mais il ne peut la réaliser faute de moyens.

En effet, le groupe économique ne comprend que deux spécialistes ayant un programme de travail déjà très chargé et comportant certaines études encore inachevées (cf ci-dessous). Une formule doit donc être recherchée, soit au niveau des organismes spécialisés (Bureau du Plan - CNER - CNER) soit au niveau du recrutement d'un consultant.

Sur un plan concret les travaux réalisés ci-après ont été menés par le groupe économique du Projet en liaison avec les spécialistes de l'équipe centrale et des équipes régionales :

PREMIER PÉRIMÈTRE DE RECHERCHE DES INDUSTRIES OLÉICOLES :

Dans le cadre du programme préliminaire qui avait été fixé il a été réalisé :

- l'enquête exhaustive des huileries (1409) ;
- une première analyse, par gouvernorat, des résultats de l'enquête ;
- la constitution d'un fichier "huilerie" sur la base d'un classement par ordre d'immatriculation ;
- l'identification des huileries en fonction des capacités de stockage ;
- la collecte d'informations diverses relatives à la commercialisation des huiles ;
- le rassemblement de données détaillées concernant la production des huileries (70 huileries étudiées) ;
- l'étude des résultats et la formulation de commentaires sur les essais "chaînes continues" réalisés en Espagne ;
- l'élaboration d'un questionnaire intégrant les usines d'extraction d'huiles de grignons (une enquête sera conduite prochainement) et la collecte de données relatives à l'approvisionnement de nos usines depuis 1973 ;
- des tests d'hypothèses sur la séparation pulpes - coques.

Afin d'organiser la poursuite des travaux il a été convenu que Monsieur GUIN, Chef du service de recherche et de formation en économie au siège de la FNO, effectuerait une mission en Tunisie (prévue pour le 15 novembre 76). Au cours de cette mission il sera procédé à la détermination des différentes tâches à accomplir qui seront, comme proposé par le Comité Technique, confiées à deux consultants. Les termes de référence de ces consultants seront établis par Monsieur GUIN.

DEUXIÈME PÉRIMÈTRE DE RECHERCHE :

Comme suite à l'enquête exhaustive ayant touché les 10.000 exploitants oléicoles des Délégations de Cherchana et de Doumaï il a été établi :

- des tableaux de ventilation des données par Délégation et par secteur ;
- un fichier producteur particulièrement édité et mis sur mémoire ordinateur avec programme d'interrogation ;
- un plan de sondage pour la conduite d'enquêtes approfondies.

Les travaux réalisés devaient constituer la première étape d'un programme visant à permettre l'évaluation quantitative des résultats obtenus. Faut-il dire que ce programme est en la priorité accordée à d'autres tâches des travaux ont été pris. Toutefois les données dont on dispose maintenant présentent un grand intérêt pour la représentation et l'organisation des interventions.

En outre, le fichier producteur est reconnu comme représentant un outil de travail dont ont besoin les vulgarisateurs. Dans ces conditions, il semble que l'on puisse envisager la conduite d'enquêtes identiques dans d'autres zones, étant entendu que ces enquêtes devraient être réalisées par les services de vulgarisation avec l'assistance du Projet.

TYPE 20 SERVICE TECHNIQUE INDUSTRIES :

- Etude par gouvernement et délégation pour une meilleure répartition des projets "création huiilerie". Ce document a servi de base pour l'examen des dossiers des promoteurs soumis à l'agrément de l'Agence de Promotion des Investissements. Le groupe économie a donné son avis pour chaque cas;
- Contrôle des projets agréés en 73, 74 et 75;
- Présentation d'un projet de modification des fiches d'ouverture et de fin de campagne.

Ces projets d'identification permettront de suivre l'évolution technique du secteur

- Note relative à la situation des stocks d'huile (prévision d'organisation pour la campagne 76/77);
- Note relative à la situation des usines de grignon du Nord (étude de cas);
- Note relative à la situation des raffineries ;
- Note relative à la valorisation des sous-produits de l'olive.

AUTRES ETUDES :

- préparation du plan quinquennal : oléiculture et oléotechnie,
- note relative à l'organisation de la campagne oléicole 76/77,
- note relative au fonctionnement des huileries coopératives,
- détermination du prix de revient d'un plant d'olivier du centre de multiplication de B'jaoua,
- grandes statistiques relatives à l'oléiculture tunisienne pour le Conseil Oléicole International,
- note relative à la situation de l'olive de table en Tunisie,
- intégration de données complémentaires dans le cadre des enquêtes statistiques conduites par la DRAEP.

2.3 - Essais et Démonstrations :

Il est rappelé que par essais et démonstrations l'on entend l'ensemble des activités menées dans le domaine de la mise au point des méthodes et des techniques. L'intervention se situe donc à l'aval de celle des organismes de recherche, le Projet n'ayant ni la mission ni les moyens d'entreprendre des travaux de recherche fondamentale. Cependant, il lui revient d'identifier les problèmes qui se posent de manière à orienter les programmes de développement du secteur oléicole. A ce sujet, il faut constater que les besoins de l'oléiculture sont considérables et les moyens disponibles pour les satisfaire extrêmement faibles. Il s'en suit que de nombreuses questions restent sans réponses et que des décisions doivent être prises sur la base de résultats fragmentaires, d'observations, et aussi de l'expérience acquise tant en Tunisie qu'à l'étranger. Cette situation n'est pas sans présenter de graves inconvénients aussi l'attention a été appelée par les membres de la mission d'évaluation et de comité technique consultatif du projet sur l'urgence nécessaire de développer des programmes de recherche oléicole à la mesure du secteur lui-même.

C'est étant, l'on se doit d'agir avec les moyens disponibles, même si des lacunes existent. C'est ce que fait le Projet qui conduit (ou se propose de conduire) les activités suivantes en collaboration avec les organismes de recherche.

FERTILISATION DES OLIVIERES :

Des démonstrations - test sont réalisées pour la fumure adaptée afin d'apporter les notions de vulgarisation et de quantifier l'apportement de production que l'on peut citer. A cet effet 12 parcelles ont été implantées dans les différentes zones olivées et seront suivies pendant cinq années conformément aux dispositions d'un protocole de travail ayant fait l'objet d'un accord avec l'Office des Terres Nationales.

Ce protocole se centre sur un seul aspect du problème : l'utilisation de l'engrais 13 à 1 des doses identiques quel que soit la région ou la production des arbres.

Il y a donc lieu d'envisager des essais plus complets faisant intervenir les différents éléments fertilisants et tenant compte des facteurs de sol et de climat.

Ces essais nécessitent des moyens, certes peu importants, mais dont ne dispose pas le Projet.

PLANTATIONS INTENSIVES :

Le projet a entrepris un effort tout particulier dans le domaine de la création de plantations intensives (forte densité et travail intensif). Certaines zones faisaient défaut, notamment en ce qui concerne la densité optimale et la formation des arbres, des parcelles pilotes ont été choisies afin qu'il puisse être procédé aux mises au point jugées nécessaires et aussi être utilisées pour les démonstrations. Les résultats obtenus sont fragmentaires, les oléiculteurs sélectionnés n'ayant pas toujours respecté les directives techniques qui leur étaient données et ayant attaché une trop grande importance aux cultures intercalaires qui, si elles peuvent être tolérées, doivent être conduites selon des normes très strictes (nature des cultures, bandes éloignées des arbres, etc...).

Dans ces conditions il semble indispensable, si l'on veut atteindre les objectifs que l'on s'est fixés, de disposer d'une station où pourraient être menées les expérimentations. A ce sujet, le problème qui se pose est de savoir à qui il revient de mener ces expérimentations aux quelles le Projet pourrait participer et dont il pourrait même assurer la responsabilité s'il était doté des moyens nécessaires.

RECHERCHES :

Les démonstrations entreprises à ce titre sont basées sur la méthode dite à la "gharian" mise au point par l'INRA dans ce domaine de ST TROIS. Des parcelles ont été implantées dans toutes les zones oléicoles intenses de Tunisie, y compris le Nord (Bizerte). L'opération concernant dite ne pose plus de problèmes techniques, seul reste à mieux préciser le mode de formation (taille) de nouvel arbre en fonction des caractéristiques et de taille variable que l'on conserve la "carrée" de production de la zone à fruit.

MULTIPLICATION DE L'OLIVIER :

Le Projet a créé le Centre de Multiplication de l'Olivier actuellement en fonctionnement (cf ci-dessous). Ce Centre fonctionne de manière satisfaisante, les problèmes de méthodes et de techniques ayant été réglés dans leur ensemble avec l'assistance d'un consultant. Cependant, il était nécessaire d'obtenir des réponses quant à l'adaptation des variétés locales aux techniques employées. A cette fin le Projet a mis en place, à partir de Janvier 1976, un essai où les variables suivantes sont testées :

- incision ou non incision de la base des boutures,
- concentration de la solution hormonale (2000 - 3000 - 4.000 ppm),
- durée d'enracinement (60 - 75 et 90 jours),
- détermination des meilleurs périodes d'enracinement (six séries par an : Janvier - Mars - Mai - Juillet - Septembre - Novembre),

Les informations recueillies portent sur :

- taux de boutures racinées, enracinées, sèches, etc ...
- boutures racinées dont la base est nécrosée,
- nombre et longueur des racines par bouture.

Les résultats obtenus pour les séries de Janvier, Mars et Mai ont été publiés. Ceux de Juillet sont à l'analyse. La série de Septembre est encore en place. Celle de Novembre débutera le 8 de ce mois.

Il est également procédé à des essais relatifs aux méthodes de durcissement, emballage, fumigation des plants, substrat pour godets et sachets ainsi qu'à conditionnement pour la retrocession.

En outre, le parc à bois est en cours de constitution à partir de certains clones de variétés à multiplier.

En ce qui concerne les premiers essais les observations sont les suivantes :

Série de Janvier :

- 1) Toutes les variétés testées ont donné le meilleur taux d'enracinement à 30 jours,
- 2) Leur classement est 1° Huski (72,9 - 82,3 %), 2° Chetoui (56,6 - 73,9 %), 3° Chemiali (65,6 - 66,7 %), 4° Picholine (37,5 - 47,9 %),
- 3) Le taux de racines très longues est élevé pour toutes les variétés testées, ce qui représente une difficulté pour la bonne transplantation ; il serait utile de tester l'arrachage à 60 jours et le substratage des boutures enracinées pendant 30 jours pour obtenir au total le même taux d'enracinement à 30 jours.

Un test préliminaire conduit dans la serre sur un clone cilz a donné des résultats supérieurs à ceux obtenus par bouturage continu.

Série de Mars :

- 1) Toutes les variétés testées ont donné le meilleur taux d'enracinement à 60 jours,
- 2) Leur classement est identique à celui de la série de Janvier : 1° Huski (81,4 - 79,2 %), 2° Chetoui 66,9 %, Chemiali 29,2 %, 4° Picholine 26,0 %.

MULTIPLICATION DE L'OLIVIER :

Le Projet a créé le Centre de Multiplication de l'Olivier actuellement en fonctionnement (cf ci-dessous). Ce Centre fonctionnant de manière satisfaisante, les problèmes de méthodes et de techniques ayant été réglés dans leur ensemble avec l'assistance d'un consultant. Cependant, il était nécessaire d'obtenir des réponses quant à l'adaptation des variétés locales aux techniques employées. A cette fin le Projet a mis en place, à partir de Janvier 1976, un essai où les variables suivantes sont testées :

- incision ou non incision de la base des boutures,
 - concentration de la solution hormonale (2000 - 3000 - 4.000 ppm),
 - durée d'enracinement (60 - 75 et 90 jours),
 - détermination des meilleures périodes d'enracinement (six séries par an : Janvier - Mars - Mai - Juillet - Septembre - Novembre),
- Les informations recueillies portent sur :
- taux de boutures racinées, élaguées, échouées, etc ...
 - boutures racinées dont la base est néoformée,
 - nombre et longueur des racines par bouture.

Les résultats obtenus pour les séries de Janvier, Mars et Mai ont été publiés. Ceux de Juillet sont à l'analyse. La série de Septembre est encore en place. Celle de Novembre débutera le 8 de ce mois.

Il est également procédé à des essais relatifs aux méthodes de durcissement, emballage, formation des plants, substrat pour glands et échets ainsi que conditionnement pour la retrocession.

En outre, le parc à bois est en cours de constitution à partir de certaines classes de variétés à multiplier.

En ce qui concerne les premiers essais les observations sont les suivantes :

- Série de Janvier :

- 1) Toutes les variétés testées ont donné le meilleur taux d'enracinement à 90 jours,
- 2) Leur classement est 1° Maki (72,9 - 82,3 %), 2° Chetoui (56,6 - 73,9 %), 3° Chouali (65,6 - 66,7 %), 4° Picholine (37,5 - 47,9 %),
- 3) Le taux de racines très longues est élevé pour toutes les variétés testées, ce qui représente une difficulté pour la bonne transplantation ; il serait utile de tester l'arrachage à 60 jours et le rebouturage des boutures enracinées pendant 30 jours pour obtenir au total le même taux d'enracinement à 90 jours.

Un test préliminaire conduit dans la bouture sur un clone cil2 a donné des résultats supérieurs à ceux obtenus par bouturage continu.

- Série de Mars :

- 1) Toutes les variétés testées ont donné le meilleur taux d'enracinement à 60 jours,
- 2) Leur classement est identique à celui de la série de Janvier : 1° Maki (64,4 - 79,2 %), 2° Chetoui 65,9 %, Chouali 59,2 %, 4° Picholine 38,6 %.

La comparaison des deux séries montre que celle de Mars donne un taux d'enracinement inférieur à celle de Janvier.

3) Même à 60 jours, le taux de racines très longues est élevé, il faudrait peut-être passer à un arrachage à 50 jours et un rebouturage des callosités non - enracinées pendant 30 jours.

TRAITEMENT CONTRE LES PESTES :

Il s'agit d'un problème extrêmement préoccupant qui a été évoqué ci-dessus au chapitre aide aux producteurs. Chaque année des sommes dont le volume va en augmentant sont dépensées pour le traitement contre les parasites sans que les interventions soient fondées sur des bases techniques solides.

En première étape le Projet s'est penché sur l'étude du psylla, insecte qui infeste de façon spectaculaire les oliviers, ce qui alarme les producteurs. Signalons que d'autres parasites causent des dégâts, mais leur existence retient moins l'attention parue moins visibles.

Avec l'aide de consultants et de spécialistes Tunisiens il a été envisagé (pour le psylla) un programme de recherche ORIENTAL portant sur le cycle biologique de l'insecte, le seuil de nuisibilité, la détection des foyers peuplés et toutes autres questions permettant de préciser les mesures à prendre pour protéger les olivettes.

Un protocole de recherche a été préparé pour faire l'objet d'une convention entre l'Office National de l'huile et le laboratoire de zoologie de l'INRA (Mars 1976 à 6 ans). Ce protocole prévoit la formulation progressive de l'essai et la mesure de son efficacité. Pour des raisons d'ordre administratif il n'a pas encore été signé.

Ceci étant, nombreux sont les autres thèmes de travail, aussi ne saurions nous trop insister pour qu'une étude générale soit entreprise (taïga, psylla, insectes xylophages, etc ...).

IRRIGATION AU GOUTTE À GOUTTE :

Le Projet a installé en 1976 2 installations d'irrigation au goutte à goutte.

IRRIGATION AU GOUTTE À GOUTTE :

Sur la première installation (Site Kulkar) implantée à Ksar Ghurba (Station du Centre de Recherches de Génie Rural) l'eau est délivrée par l'intermédiaire de goutteurs (système Métalim). Elle couvre 3 ha plantés en oliviers à 6 m x 6 m. Les arbres de la variété chammali (issue du semencier) sont âgés de 6 ans. Ils sont entrés en production à 5 ans (2 T d'olive par hectare). Ils étaient irrigués précédemment par submersion (Sillone).

La totalité du terrain (sableux - 17 % éléments fins) est capotée par les racines.

Le traitement comporte 72 arbres, 4 traitements (2 doses, 2 fréquences) en 4 répétitions.

Pour des raisons d'opportunité (arrivée de matériel, absence de bassin, difficulté de faire tourner le moteur plus de 6 h par jour) les doses appliquées sont très faibles 0,2 et 0,4 m³ (des doses A).

L'essai a débuté en fin Avril 74. L'hydrogéométrie posée au Printemps suivie d'une sous irrigation d'été est comparée aux irrigations actuelles au Printemps et en Été. Il est prouvé un remplissage du sol en hiver. De ces quelques mois il ressort :

- qu'un apport de 0,2 M3 est insuffisant pour assurer un développement normal des fruits (pas de pulpe, faible diamètre),
- que la localisation de l'appareil permet un contrôle plus facile des adventices (du chiendent en particulier),
- que ce mode d'égouttage s'adapte particulièrement bien aux faibles débits (guirde de surface) et permet des économies importantes dans les investissements (suppression ou réduction notable du bassin) sous réserve que le pompage soit fait à partir d'énergie électrique. En effet, les petits groupes de pompage à combustion interne ne sont pas assez fiables.
- que les canalisations doivent être enterrées pour éviter le développement des algues, ce qui diminue le transport de l'eau par capillarité à ciel ouvert.
- que le système de filtration actuel est satisfaisant dans des conditions normales d'emploi.

Le but de cet essai est d'étudier le comportement de l'olivier irrigué par ce procédé avec des engrais azotés (4 gr N.3 / litre). Sur la station, il existe des traitements irrigués par surverse.

Les équipes du CREA observent :

- la réaction du sol (évolution de la salure),
- le bilan d'eau et des sels,
- la pousse des arbres (suivant les traitements),
- la production (suivant les traitements).

INSTALLATION DE SIDI ALI

Une seconde installation où l'eau est délivrée par des capillaires a été acquise. Elle est installée au CFVH de Souggar (15 km à l'Ouest de Sfax). Elle couvre 11 ha,5 plantée à la densité de 17 arbres par hectare. Les arbres sont âgés de 70 ans. Le terrain est très sablonneux.

Les apports d'eau prévus sont très faibles (80 mm et 160 mm) répartis sur 200 jours. En outre, 2 modes d'égouttage (2 lignes de goutteurs de part et d'autre de l'arbre - 1 ligne de goutteurs à l'aplomb de l'arbre) sont testés.

Le but de l'essai est de juger si sur des terres sablonneuses (à la culture annuelle sont exclues) des oliviers adultes plantés à grand espacement (plantations intercalaires enracinées) peuvent valoriser des apports d'eau modestes et dans quelles conditions (techniques et économiques).

Les résultats pourront être transposés pour les zones de Sidi Ali Ham Alih (1000 ha plantée barrage Sidi Alih) et de Sarsis (Serges en semencier 5 à 6 gr N.3 / litre).

PROJET RECHERCHE

Le Projet poursuit les essais de réhabilitation dans le cadre des activités des réseaux de recherches oléicoles intégrant l'ensemble des pays oléicoles du bassin méditerranéen.

Il a acquis en 1974 dans ce but trois machines qui seront utilisées dans le Nord, le Centre et le Sud.

Les observations suivantes peuvent être présentées après trois campagnes (travaux réalisés avec de faibles moyens qui aujourd'hui sont renforcés) :

- si sur Chetoui les premiers résultats obtenus par écoupage idéologique sont satisfaisants (80 %) il n'en est pas de même sur Chemali (65 %) ou un second passage effectué 4 à 5 semaines après le premier permet de faire monter 75 % de la récolte.
- Sur Chemali même le diamètre du tronc ne permet généralement pas de vibrer sur tronc. Il faut en moyenne de 2 à 3 prises sur charpentières pour vibrer la totalité de l'arbre. Le nombre de positions dépend plus du volume de l'arbre que du nombre de ses charpentières.

Pour cette variété à petits fruits (1 gr) le rendement de la machine ne semble pas s'améliorer beaucoup au cours de la saison. En fait il semble pratiquement de même ordre de grandeur sur olive verte (septembre 55 %)

- la suppression des branches vibrées peut être d'améliorer quelque peu l'efficacité de la machine de même que le double passage. Toutefois il est probable que la chute ne sera jamais totale pour cette variété.
- l'emploi de produits d'absorption semble être une des solutions pour résoudre le problème pour les variétés à petits fruits.

L'alcol, beaucoup moins phytotoxique que l'éthanol, améliore considérablement le rendement des cueilleuses (80 à 90 %). Dans les conditions relativement défavorables du milieu tunisien, son emploi paraît relativement aisé sous réserve que la qualité de la pulvérisation soit bonne. Le pourcentage de chute après écoupage manuel semble indifféremment aussi bien sur Chemali que sur Chetoui (85 à 90 %). Toutefois, 2 problèmes peuvent se poser :

- le coût du produit, et l'absence de résidus dans l'huile.

Compte tenu des coûts de la main d'œuvre la cueillette mécanique n'est pas encore compétitive (70 à 100 % plus chère).

- En revanche sur mandarine l'efficacité de la machine est très bonne (presque 100 %). Seuls quelques fruits généralement collés au bois par de la gomme, ou groupés en bouquets de mai à la fourche de branches persistent sur l'arbre après vibration.

La cueillette avec la machine portée, qui semble la seule mécanique actuellement viable vis à vis de la récolte manuelle sur la base de 12/jour de manœuvre (60 à 65 millions le kilogramme d'oranges cueilli et calé).

RECHERCHES CHIMIQUES ET CHIMIQUES :

Des essais de destruction chimique du chendrat sont menés depuis deux ans. Ils se poursuivent en s'étendant et sont conduits en collaboration avec le laboratoire de phytochimie de l'INRA ainsi qu'avec les services techniques des industries fabriquant les désherbants utilisés.

Les premiers résultats obtenus sont prometteurs pour EL 71, glyphosate (coût), dalapon (coût).

Sur la base de ces résultats, la phase ultérieure qui a débuté en Octobre 76 portera sur l'étude de la persistance de l'effet des produits (durée de protection, action sur cultures intercalaires).

2.4 - Formation Professionnelle :

Les activités menées dans ce domaine sont nombreuses. Elles se déroulent en étroite collaboration avec la Direction de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation des Cadres qui, dans le cadre de ses attributions normales, assume la responsabilité de l'organisation et du déroulement des séminaires, stages et journées d'information.

Les programmes sont axés sur les opérations de promotion et les actions qu'ils comportent. A l'occasion de chaque stage il est traité de la vulgarisation et des modalités d'exécution compte tenu des problèmes concrets qui se posent au niveau des exploitations oléicoles.

Pour chaque thème les interventions suivantes sont prévues :

- à l'échelle nationale, table ronde afin de préciser dans tous les domaines le contenu de la formation,
- à l'échelle régionale, séminaires groupant les responsables et spécialistes afin d'adopter les recommandations aux situations qui existent,
- stages de perfectionnement des cadres chargés de l'aide technique et matérielle aux producteurs,
- formation professionnelle des ouvriers spécialisés,
- journées d'information et visites commentées au profit des producteurs
- utilisation de tous les moyens de vulgarisation de masse : brochures, notes techniques, tracts, affiches, radio, télévision, etc

En ce qui concerne la campagne 1975-1976 il a été réalisé :

- 2 séminaires pour cadres supérieurs (chiondent et taille des oliviers)
- 4 stages pour cadres moyens (chiondent et régénération)
- formation d'ouvriers spécialisés :
 - . 3 stages de formation de greffeurs à Bizerte et Jendouba (20 participants)
 - . stage de formation de Raïs d'huilerie à Sfax et Medenine pendant 45 jours (25 participants)
 - . formation de tailleurs dans 58 chantiers (1.535 participants)
- initiation des producteurs :
 - . greffage : 109 producteurs et 2.568 oliviers greffés
 - . régénération : 5 producteurs et 39 oliviers régénérés
- journées d'information pour producteurs
13 jours pour 729 participants. Ces journées concernent la régénération, la taille, la fertilisation des oliviers et les plantations intensives.

Le programme pour 1976-1977 est présenté en annexe.

2.3 - Opérations spécifiques :

Trois activités importantes sont à signaler : la création du Centre de Multiplication de l'Olivier, les essais relatifs à la valorisation des sous produits de l'olive et l'assistance apportée pour la construction d'une conserverie d'olives par la COO.

CENTRE DE MULTIPLICATION DE L'OLIVIER

Il a été rendu compte des réalisations dans le dossier présenté au dernier Comité de Direction. Le centre fonctionne maintenant de manière satisfaisante et a produit 130.000 plants en 1975/76, dont 120.000 commercialisables pour les plantations à réaliser immédiatement :

- 50.000 de la variété chetoui
- 50.000 de la variété naski
- 10.000 de la variété pichelino
- 10.000 d'autres variétés (Garatina - Loccino - Pandolino - Inques - Jarboua - C112 - C108).

En ce qui concerne les nouvelles réalisations il faut signaler la création d'un parc à bois et la poursuite des travaux d'infrastructure.

VALORISATION DES SOUS - PRODUITS

La Tunisie reste tributaire d'une production fourragère insuffisante pour développer sa production ovicole. Ce déficit est aggravé par les conditions naturelles du Centre et du Sud où se posent de sérieux problèmes de sécurité alimentaire allant parfois jusqu'à la disette.

Dans ce contexte les perspectives de valorisation des sous - produits des industries alimentaires trouvent un intérêt certain.

C'est ainsi que la trituration des olives produit annuellement environ 200.000 tonnes de grignons qui permettraient après séparation pulpes-coques d'obtenir :

- 50.000 T de pulpes séchées et épurées utilisables pour l'alimentation du bétail (8 à 14 % de protéines, 2 % de lipides, 6 % de minéraux) soit sur la base de 0,4 UF/J l'équivalent de 20.000.000 UF.
- 70.000 T de débris de coques dont la partie non utilisée pour l'énergie thermique (usines de grignons et briquetterie) pourrait trouver des débouchés industriels (isolants, feux, plastiques d'emballage). La valeur alimentaire des pulpes (conditionnée par la teneur en protéines) s'abaisse proportionnellement à l'élévation d'acidité des grignons, acidité pouvant présenter (au delà d'une limite à déterminer) des phénomènes de toxicité pour le bétail, contrainte nécessitant la séparation de grignons dont l'acidité est inférieure au seuil.

C'est dans ce contexte que des essais sont prévus ils comprendront :

- a) le séchage de grignons épurés à l'herme puis la séparation pulpes-coques par le tamis Baccarini (importé d'Italie)
- b) la séparation pulpes-coques sans préséchage de grignons non épurés par le tamis FENETI (prototype réalisé aux IIS-Sousse en avril 76), solution technique devant permettre :

- un accroissement de la capacité d'extraction des usines de 50 % environ (chance de coques)

- une économie d'énergie de séchage (travail sur pulpes uniquement)
- une possibilité de séparation tant au niveau de l'huile qu'à celui de l'usine de grignons, ce qui supplanterait la modification des extracteurs actuels pour le traitement de la pulpe pure, inconvénient compensé par la polyvalence de ces extracteurs modifiés qui pourraient traiter des grignes oléagineuses telles que tournesol, pépins de raisin

La différence essentielle entre les 2 tarces réside dans le fait que seul le tarce FENET est conçu pour la séparation de grignons non préalablement séchés (25 % d'humidité maximum).

Les travaux qui ont été entrepris aboutissent en première étape à la production de 100 tonnes de pulpes séchées à partir desquelles seront réalisés des essais d'alimentation de bétail en collaboration avec trois organismes :

- le laboratoire spécialisé de l'ONC pour ce qui concerne l'analyse des différentes qualités de pulpes obtenues.
- le laboratoire de zootechnie pour les analyses biologiques.
- l'Office de l'Elevage et des Pâturages pour les essais d'alimentation en vraie nourriture sur différentes catégories d'animaux. Il est prévu à ce sujet de conduire l'expérimentation sur 300 bovins (engraissement), 100 vaches laitières, 200 ovins, 500 agneaux, 2000 poules pondeuses et 2000 poulets de chair.

Deux paramètres de base serviront à l'établissement des rations :

- teneur en pulpe
- acidité des pulpes (on se limitera dans une première phase à 3 peliers d'acidité).

Pour la bonne réalisation des essais techniques, au moindre coût, il a été convenu qu'il fallait les conduire auprès d'une usine disposant :

- d'un système d'extraction à l'hexane ;
- d'une capacité d'extraction importante ;
- d'un emplacement suffisant pour l'installation des appareils ;
- de moyens de transport adéquats (facilitant les manutentions internes) ;
- d'une structure juridique semi-privée ou étatique ;
- d'une installation électrique suffisamment puissante.

Après étude du secteur, il a été décidé de retenir l'usine SINDIVE à Sfax qui présente l'avantage de réunir toutes ces conditions et appartient à l'ONC.

Le devis estimatif des dépenses à engager en 1976-77 a été fixé à 15.000 D dont 11.000 financées par la SIDA et 4.000 par l'ONC.

CONVENTION D'OLIVE

L'adhésion à la coopérative centrale oléicole se poursuit comme prévu. Elle a comporté pour ces dernières mois :

- la mise à disposition de la coopérative d'un consultant spécialiste de l'Institut des matières grasses de Seville (Espagne)
- la fourniture de matériels de laboratoire.

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1976/1977

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1977 (01.11.76 au 31.10.77)

1 - ORGANISATION LIMINAIRE

Nous rappelons que dès le mois de Juillet 1973 il a été décidé que la Division Technique de l'OMI et le Projet FAO/SIDA/TUN2, dont les missions se confondent, constituaient une seule "ENTITE".

Cette mesure, proposée par le Ministère de l'Agriculture et approuvée par le Comité de Direction et le Comité Technique Consultatif du Projet, procédait d'une démarche logique, était conforme à l'esprit du plan d'opérations, conduisait à une réelle intégration du Projet dans les structures nationales et devait aboutir à la création d'une organisation permanente d'appui au développement du secteur oléicole susceptible d'assurer la poursuite et l'extension des actions après l'achèvement du Projet.

De ce fait, les programmes de travail de la Division Technique de l'Office National de l'Huile et du Projet ne peuvent être dissociés, ou alors c'est une image déformée de l'action que l'on donnerait. Cependant, il reste entendu que les ressources du Projet sont bien utilisées conformément aux dispositions de son plan d'opérations et que la gestion financière et comptable permet le contrôle de l'utilisation des crédits.

2 - LE PROGRAMME

En ce qui concerne le Projet proprement dit, et indépendamment de sa mission d'assistance à l'OMI qui requiert une part importante de ses activités, le programme d'aide à la production oléicole tel qu'il est établi pour être soumis à l'approbation du Comité de Direction, mobilisera des ressources d'un montant de 696.565 dinars (non compris les salaires des spécialistes et des cadres), 573.415 D. représentant la contribution du Gouvernement Tunisien (OMI) à l'exécution du Projet et 123.150 D. celle du Gouvernement Suedois. Ces crédits sont affectés au financement des activités suivantes :

	TUNISIE		SUEDE		TOTAL	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Subventions aux producteurs	301.615	152,7	55.200	144,8	356.815	151,2
Vulgarisation - formation	27.250	4,7	17.250	114,0	44.500	6,4
Essais et démonstrations	21.000	3,7	23.350	119,0	44.350	6,4
Etudes et enquêtes	7.500	1,3	5.000	4,1	12.500	1,8
Centre de Multiplication	189.450	133,0	17.250	114,0	206.700	129,7
Équipement et fonctionnement	26.600	4,6	5.100	4,1	31.700	4,5
TOTAL	573.415	100	123.150	100	696.565	100

à ces crédits s'ajoutent ceux destinés à l'octroi aux producteurs des zones d'intervention de prêts à moyen et long terme ainsi qu'à l'achat d'engrais subventionnés qui sont rétrocédés au comptant.

Il est prévu à ce titre 623.490 dinars, dont 416.725 p. pour la contribution du Gouvernement Tunisien et 206.725 D. pour celle du Gouvernement Soudanais (Fonds de roulement).

Ces ressources permettront la réalisation des activités résumées ci-dessous, qui comportent toutes des interventions dans les domaines de la conception, de l'organisation, de la mise en œuvre et du "suivi". En ce qui concerne l'exécution ce sont les structures du Ministère de l'Agriculture qui interviennent conformément aux directives ministérielles et aux dispositions du plan d'opérations.

Pour chacune des opérations programmées il s'agit, soit de la poursuite d'actions en cours (cas le plus fréquent) soit de nouvelles actions complémentaires qui sont décrites dans le rapport d'activités.

2.1 - Aide technique et matérielle aux producteurs :

En total 1.6.815 Dinars sont prévus, soit 51,2 % des dotations budgétaires.

Sur ce total 46,3 % des crédits concernent la lutte contre les parasites de l'olivier.

Pour cette rubrique 84,5 % des crédits proviennent de la contribution du Gouvernement Tunisien.

.../...

RUBRIQUES	TUNISIE	SUDAN	TOTAL	%	Quantité	
					Unité	Nombre
I- Plantations intensives	3.450	3.450	6.900	1,9	ha	92
I- Réhabilitation						
. Opération normale 1976/1977	2.000	2.000	4.000	1,1	arbres	3.500
. Engagements antérieurs	1.625	-	1.625	0,5	arbres	2.300
. Opération spéciale 1976/1977	55.000	-	55.000	15,4	arbres	25.000
I- Fertilisation - Frais approche et distribution 4 % sur 21.000 qn	2.000	2.000	4.000	1,1	arbres	700.000
I- Traitements	160.000	5.000	165.000	46,3	arbres	1.250.000
I- Matériel de lutte	1.650	1.500	3.150	10,9	coopé.	13
I- Coopératives de services						
. Subvention fonctionnement	8.640	-	8.640	12,4	coopé.	13
. Subvention pour constructions	26.000	26.000	52.000	14,6	coopé.	13
. Création (report 75/76)	5.250	5.250	10.500	2,9	coopé.	3
I- Maileries coopératives (engagements pris en 75/76)	8.000	8.000	16.000	4,5	coopé.	1
I- Frais intervention	3.000	2.000	5.000	1,4	-	-
TOTAL	301.615	55.200	356.815	100		

2.2 - Vulgarisation - formation

Au total 44500 dinars sont prévus pour le financement d'activité de formation et de vulgarisation de masse, soit 6,4 % des dotations budgétaires.

Pour cette rubrique 61 % des crédits proviennent de la contribution du Gouvernement Tunisien et 39 % de celle du Gouvernement Suédois.

Rubriques	Tunisie	Suède	Total
- Manifestations économiques	1.000	1.000	2.000
- Diffusion information	2.000	2.000	4.000
- Primes encouragement	15.000	-	15.000
- Séminaires pour ingénieurs	100	100	200
- Recyclage et perfectionnement cadres			
. Culture du tournesol	-	-	-
. Taille des oliviers	375	375	750
. Plantations intensives	85	85	170
. Destruction chiendent	100	100	200
. Coopératives de services	180	180	360
. Entretien plantations	220	220	440
. Entretien matériel	105	105	210
. Traitements phytosanitaires	220	220	440
. Régénération	160	160	320
. Coût des travaux	45	15	60
- Formation ouvriers spécialisés			
. Maîtres tailleurs	2.000	2.000	4.000
. Tailleurs	1.200	1.200	2.400
. Maîtres greffeurs	-	-	-
. Ecole d'huilerie	1.000	1.000	2.000
- Formation producteurs			
. Taille	330	330	660
. Greffage	-	-	-
. Plantations intensives	130	130	260
- Journées d'étude et d'information	2.000	2.000	4.000
- Bourses internes et externes	-	5.000	5.000
- Voyages d'études	1.000	1.000	2.000
TOTAL	27.250	17.250	44.500

2.3 - Canalis et démonstrations

Au total 44.350 Dinars sont prévus pour les canalis et démonstrations, soit 6,4 % des dotations budgétaires.

Les crédits proviennent de la contribution du Gouvernement Tunisien pour 47 % et de celle du Gouvernement Suédois pour 53 %.

Rubriques	Tunisie	Suède	Total
- Fertilisation	1.700	300	2.000
- Régénération	1.500	500	2.000
- Plantations intensives	100	100	200
- Valorisation des sous produits			
. Matériel	5.000	15.000	20.000
. Grignons spéciaux	250	-	250
. Main d'oeuvre et transport	2.000	2.000	4.000
- Destruction chimique du chiendent	700	450	1.150
- Lutte contre les adventices	450	-	450
- Récolte mécanique	5.800	1.000	6.800
- Produits d'abscission	1.000	-	1.000
- Protection phytosanitaire	2.500	4.000	6.500
T O T A L	21.000	23.350	44.350

2.4 - Etudes et enquêtes

Au total 12.500 Dinars sont prévus en titre des études et des enquêtes, soit 1,8 % des dotations budgétaires.

Pour cette rubrique 60 % des crédits proviennent de la contribution du Gouvernement Tunisien et 40 % de celle du Gouvernement Suédois.

Rubriques	Tunisie	Suède	Total
- Industries oléicoles			
. Enquête usine grignons	-	-	-
. Enquête huilerie	1.500	1.000	2.500
. Fichier huilerie automatisé	1.000	1.000	2.000
. Collecte informations	250	250	500
. Etudes diverses	250	250	500
- Production oléicole			
. Cooperatives de services	2.000	1.000	3.000
. Etudes oléicoles	500	500	1.000
. Enquêtes sur olivier	2.000	1.000	3.000
T O T A L	5.500	5.000	12.500

2.5 - Centre de multiplication de l'Olivier

En total 206.700 Dinars prévus à ce titre, soit 29,7 % des dotations budgétaires.

Ces crédits proviennent pour 92 % de la contribution du Gouvernement Tunisien et pour 8 % de celle du Gouvernement Suédois.

Rebriques	Tunisie	Suède	Total
1 - Equipement			
- Blos social	14.000	-	14.000
- Complément marché	14.000	-	14.000
- Silos à terreau	15.000	-	15.000
- Alimentation en eau			
. Complément irrigation	1.000	-	1.000
. Réservoir	2.500	-	2.500
. Surpresseur	7.500	-	7.500
- Electrification	20.000	-	20.000
- Voies d'accès aménagement	5.000	-	5.000
- Forage puits et équipement	5.500	-	5.500
- Serres plastiques et ombrières	5.000	15.000	20.000
- Complément matériels pour terrain	2.500	-	2.500
- Petit matériel	250	250	500
- Matériel de bureau	2.000	-	2.000
- Installation téléphonique	1.500	-	1.500
- Camionnette	-	2.000	2.000
Total équipement	95.750	17.250	113.000
2 - Fonctionnement			
- Personnel			
. Cadres	6.000	-	6.000
. Main d'œuvre	32.200	-	32.200
- Fournitures			
. Agriperlite	1.000	-	1.000
. Terreau	18.000	-	18.000
. Etiquettes	1.000	-	1.000
. Godels	6.000	-	6.000
. Sachets	6.000	-	6.000
. Engrais et produits	1.000	-	1.000
. Eau irrigation	5.000	-	5.000
. Carburant	4.000	-	4.000
. Electricité	2.500	-	2.500
. Divers	2.500	-	2.500
Total fonctionnement	93.700		93.700
Total général	189.450	17.250	206.700

En regard de ces dépenses les recettes attendues sont estimées à 36.000 Dinars en 76/77 (vente des plants produits en 75/76) et à 100.000 Dinars en 77/78 (plants produits en titre du présent budget).
Le prix de revient d'un plant en "régime de croisière" (600.000 plants par an) est de 0,106 D, la marge nette étant destinée au financement d'une assistance directe aux producteurs pour la bonne réalisation de leurs plantations.

2.7 - Crédits agricole

An total 623.450 Dinars sont prévus à ce titre, dont 67 % provenant de la contribution du Gouvernement Tunisien et 33 % de celle du Gouvernement Suédois.

Rubriques	Tunisie	Suède	Total	Quantités	
				Unités	Nombre
- Plantations intensives					
. Programme 1976/77	13.800	13.800	27.600	Ha.	92
. Engagements antérieurs	3.000	3.000	6.000	Ha.	60
- Destruction chiendent	56.250	56.250	112.500	Ha.	1.500
- Coopératives de services					
. Construction bâtiment	39.000	39.000	78.000	Coop.	13
. Matériel (report 75/76)	29.750	29.750	59.500	Coop.	13
- Huileries coopératives					
. Equipement (report 75/76)	56.000	56.000	112.000	Coop.	1
- Modernisation huileries	210.000	-	210.000	Huil.	10
- Matériel de lutte contre les parasites	0.925	0.925	17.850	Coop.	13
TOTAL	416.725	1206.725	623.450		

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Programme de formation professionnelle

1976 - 1977

Répartition du programme :

- I - Séminaires pour cadres supérieurs (Ingénieurs et spécialistes)
- II- Formation des cadres moyens (agents et adjoints techniques)
- III- Formation d'ouvriers spécialisés
- IV- Journées d'information et initiation des agriculteurs

Thèmes à traiter :

- Destruction du chiendent
- Taille des oliviers
- Greffage des oliviers
- Régénération des oliviers sénescents
- Traitements phytosanitaires
- Entretien du matériel
- Entretien des plantations
- Coût des travaux
- Plantations intensives
- Coopératives de services
- Culture du tournesol

**PROGRAMME DES SEMINAIRES POUR
CADERES SUPERIEURS**

1976/1977

TITRE	DATE	Nombre de jours	Nombre de participants	LIEUX	Origine des participants
Destruction du Virus	28 Mai 76	1	15	Centre Bougrara	Gouvernement du Centre et du Sud
Taille des Oliviers	Début An- tonne 76	1	10	Centre Bougrara	CRDA du Centre
		1	10	" "	CRDA Sfax et Sud
		1	10	1 CPTA du Nord	CRDA du Nord
Coopératives de Services		1	15	Centre Bougrara	- UKAT - Bureau du Plan - Ministère Agr. - PAN - CNE - CRDA (Tunis-Séja Monastir-Medina- Souss-Max-el Jidi Bouaid
Entretien des plan- tations d'oliviers	Hiver 76	1	15	Institut Medjes	CRDA du Nord
	" "	1	15	Centre Bougrara	Régions du Centre et du Sud
	Juin 77	1	15	Institut Medjes	CRDA du Nord
	Juin 77	1	15	Centre Bougrara	Régions du Centre et du Sud
Coût des opérations		3 x 1	10x3 = 30	Nagrago et Bou- grara	Région Nord centre et Sud
Traitement phyto- sanitaire de l'oli- vier	Hiver 76	1	15	Centre Bougrara	CRDA du Centre et Sud
	Hiver 76	1	15	Institut Medjes	CRDA du Nord
	Juin 77	1	15	Centre Bougrara	CRDA Centre et Sud
	Juin 77	1	15	Institut Medjes	CRDA du Nord
Séminaire pour présentation du programme	14 Octobre 76	1	20	Centre du Nord	CRDA du Nord
	18 Octobre 76	1	20	Centre Bougrara	CRDA Centre et Sud
Régénération des oliviers sénescents	Fin Automne 76	1	15	Centre Bougrara	Gouvernement du Centre-Monastir- Medina-Sfax-Garou- Hodjenet-Elmou- Ido Tunis Sud- Biscric et Jendouba
TOTAL		19	265		

Crédit nécessaire : 265 x 20/ jrs = 530 D

**PROGRAMME DES STAGES DE
RECYCLAGES DES CADRES TECHNIQUES ROYALIS
(adjoint et agent technique)**

1976/1977

TITRE	PERIODE	Nombre de jrs	Nombre de participants	Lieu du stage	Fin/jrs stage crédit enseignants (D)	Origine des participants
Destruction du chiendent	Juin 76 (réalisé)	3x4 = 12	3x16 = 48	Centre Bougrara	192	Gouvernorat
	TOTAL	12	48		192	
Coopératives de services	"	3x4 = 12	3x15 = 45	Bougrara	180	CRDA (Monastir-Mahdia-Sfax-Sidi-Bousaid)
		3x4 = 12	3x15 = 45	Bougrara	180	Directeurs des 13 coopératives assistées par l'ONH
	TOTAL	24	90		360	
Entrée des plantations d'oliviers	Hiver 76	5x4 = 20	5x20 = 100	Bougrara	400	Régions du centre et Sud
	Hiver 76	4x4 = 16	4x20 = 80	Centre du Hodjes	320	Régions du Nord
	Juin et Juillet 77	4x4 = 16 5x4 = 20	4x20 = 80 5x20 = 100	Hodjes Bougrara	320 400	Régions du Nord Régions centre et Sud
	TOTAL	72	360		1.440	
Coût des opérations	Novembre 76	2	15	CFPA Sfax Institut Sfax-Mahdia Bougrara	30 30 30 30	Régions du Nord Régions du Centre et Sud Sfax et Sud
	TOTAL	6	45		90	
Mécanisme Agricole	Hiver 76	3	25	CFPA Faha	75	Coop Sfax, Nord, Centre
	Hiver 76	3	25	Bougrara	75	Coop Sfax et Sud
	Hiver 76	3	20	Bougrara	60	Coop supervisées par ONH
	TOTAL	9	70		210	
Culture du Tournesol	Janvier-Mars 77	4 4 4	16 16 16	CFPA Sfax G. Hodjes Bougrara	64 64 64	Gouvernorats : - du Nord - Centre et Sud
		12	48		192	
Traitements phytosanitaires de l'olivier	Hiver 76	4x4 = 16 1x5 = 20	4x20 = 80 1x20 = 20	G. Hodjes Bougrara	320 400	- Gouvernorats du Nord - G. du Centre et du Sud
	Juillet 77	4x4 = 16 1x4 = 20	4x20 = 80 1x20 = 20	G. Hodjes G. Bougrara	320 400	- G. du Nord - G. du Centre et du Sud
	TOTAL	72	360		1.440	

(Suite)

Régénération des oliviers soudanais	Février Mars 77	5x4=20	15x16=80	Ecouy-ra	320	Gouvernorat Souss-Monastir Mahdia-Jfax et Sud-Ezzarto-Mabou
Taille des oliviers (voir tableau)		14x9=36	106		750	
Plantations intensives (voir tableau)		11	15x3=45		165	
Total Général		27;	1.206		5.159	

Formation Professionnelle

Plantations Intensives

I - Stage de Formation pour Cadres Moyens

Ordre Stage	Nombre Participants	Durée du stage (Jrs)	Période	Thèmes	Origine des Participants
1	15	7	Sept. 76	Opérations nécessaires pour choix du terrain à la plantation.	CAD et Offices concernés par les plantations intensives.
1	15	2	Juin 77	Taille de formation des jeunes oliviers	Mêmes participants
1	15	2	Juin 77	Entretien des jeunes plantations intensives	Mêmes participants
3	15 x 3 = 45	11	TOTAL		

Crédit nécessaire : 165 D.

Formation Professionnelle

Stage de formation pour Cadres Moyens

Régions	Période	Nombre Stages	Durée (jrs) (1)	Nbr Stagiaires (2)	Nbr Tech-iciens (3)	Nombre Maîtres tailleurs	Dépenses (D) (4)			TOTAL
							Nourri- ture et	Salaires MT	Matériaux	
Nord	Nov.	3	4	36	3	3	144	48	50	242
Centre	Nov. Dec.	2	4	24	2	2	96	32	40	168
Sud	Nov. Dec.	4	4	48	4	4	192	64	80	336
TOTAL		9	4	108	9	9	432	144	170	746

(1) Durée = 4 jours/stage

(2) A raison de 12 stagiaires/chantier

(3) 1 ingénieur ou adjoint technique expérimenté/stage, pour encadrer les stagiaires

(4) Nourriture des stagiaires : 1D/jour

Salaires des Maîtres tailleurs = 4D/jour.

FORMATION D'ouvriers SPECIALISES

DE CONSTRUCTION

Tourne-merci	Nombre de stagiaires	Nombre d'ouvriers spéc.	Durée de stage (jrs)			Salaires mensuels 1.5 / jr	Observations
			Théorie	Pratique	Total		
Sousse	2	1	5	50	55	205,000	
Monastir	2	1	5	50	55	205,000	
Mahdia	2	1	5	50	55	205,000	
Kairouan	5	2	5	50	55	712,500	
Kasserine	3	1	5	50	55	427,000	
Total centre	14	5	5	50	95	1.075,000	
Sfax	25	9	5	50	55	3.352,500	115 - 14 sup-pressés 110 St. 50 - 1000 500 - sup-pressés 13 - 1000
Sidi Bouaid	6	2	5	50	55	655,000	
Total Sud	31	11	5	50	55	4.417,500	
Total Général	45	17	5	50	95	5.412,500	
Fonction des maîtres-ouvriers qui vont encadrer les stagiaires						755,000	
Total						7.177,500	
						7.180,000	

- (1) Initiation des stagiaires par des exposés théoriques et des visites pendant 5 jours avant de commencer le stage pratique, dans les halles pendant 50 jrs

Formation Professionnelle

Greffage

Gouvernorat	Recyclage des autres greffeurs					Initiation des producteurs					Total Général des Credits		
	Libre de l. autres l'aitre du stage 10raff.ursal (jrs)	Libre de l. autres l'aitre du stage 10raff.ursal (jrs)	Libre de l. bre		Libre de l. bre	Libre de l. bre	Libre de l. bre	Libre de l. bre	Libre de l. bre				
			Libre de l. bre	Libre de l. bre									
Bisorto	6	3	45	9	15	69	15	8	120	100	132	3/2	411
Jendouba	12	3	90	18	30	138	15	10	300	450	270	055	993
TOTAL	18	3	135	27	45	207	15	14	420	630	405	1.197	1.404

(1) Dépenses pour l'aitre-greffeurs stagiaires :

- Salaires : 2,5/jr
- Nourriture : 1,5/jr
- Utilage (greffoir) : 2,5/1.0 Greffeur

(2) A raison de 2 producteurs /1.0 Greffeur /jr et de 15 jours de concentration/1.0 Greffeur.

(3) Dépenses pour Initiation des producteurs :

- Salaires L.O. : 3²/jr
- Nourriture L.O. : 1,5/jr
- Utilage producteurs : 1,5/jr pour greffoir
et 1,200 pour bois et produit de traitement.

Formation Professionnelle
Tableau des oliviers

Gouvernement	Formation Oliviers Tailleurs				Formation des Oliviers				Initiation des Oliviers				Total des Oliviers
	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	Forces (10 ans et plus)	
10	1	15	375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5		
B. J. A.	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Bisorto	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Jondouba	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Le Kef	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Silliana	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Meboul	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
T O P. L. Nord	70	7	15	367,5	2.625	525	3.517,5	30	300	30	300	7.375,5	
Souara	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Kennatir	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Liabla	20	2		750	105,0	150	1.005,0	4	40	4	40	1.045,0	
Kairouan	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Kasserine	10	1		375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	
Total Centre	60	6	15	375	52,5	75	502,5	4	20	30	250	1.206,5	

Donneur	Formation Salaires Tailleurs				Formation des Tailleurs				Initiation des				Total
	Libre stages (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	Libre stages (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	Libre stages (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	Deuts calcul (11.7.7) / ci. antiofession	
Sfax	20	2	105,0	750	150	1.005,0	7	70	840	8	32	1.677,0	
Gafsa	10	1	52,5	375	75	502,5	1	10	120	8	32	654,5	
oldi Zouaid	20	2	105,0	750	150	1.005,0	7	70	840	8	32	1.903,0	
Medenine	10	1	52,5	375	75	502,5	4	40	480	8	32	1.014,5	
Gabès	10	1	52,5	375	75	502,5	1	10	120	8	32	654,5	
TOTAL Sud	70	7	367,5	2.625	525	3.517,5	20	200	2.400	47	180	6.103,5	
TOTAL	200	20	1.050,0	7.500	1.500	10.050,0	70	700	8.400	155	660	19.110,0	
H. F. B. I. L.	-	-	-	-	-	60,0	-	-	-	-	-	60,0	
TOTAL Général	200	20	1.050,0	7.500	1.500	10.110,0	70	700	8.400	155	660	19.170,0	

EXPLORATION AND PETROLEUM FACTORIES (Plantations Intermixes)

Numero Participants	Periodo	Numero jours	Thème	Nourriture et Hébergement 10' pers.
15	Juillet	1	Généralités	15
15	"	3	Travailles Généralités	45
15 x 2 = 30		4	T C T A L	60
petit matériel et fournitures				
				20
Total Général				240

PROJET DE PROJET

Journées d'information et visites courantes

au Profit des producteurs

COMMUNE	Nombre de jours	Nombre de participants 30/jr	Indemnité pour stagiaires 20/jr
Tunis Nord Sud	9	270	540
El Kef	6	180	360
Béja	5	150	300
Jendouba	5	150	300
Le Kef	4	120	240
Siliana	5	150	300
Nabeul	6	180	360
Sousse	9	270	540
Menantir	9	270	540
Zahar	5	150	300
Kelouan	5	150	300
Monastir	7	210	420
Sfax	8	240	480
Sousse	5	150	300
Tizi Bouid	7	210	420
Edgoua	8	240	480
Sousse	7	210	420
TOTAL	114	3420	6840

Les journées et visites auront pour thèmes - la destruction du chianant, l'entretien des plantations d'oliviers, le traitement phytosanitaire, la taille et la régénération des oliviers sénescents.

Programme des Journées d'Information

Pour Producteurs

1976 - 1977

Thème	Date	Nombre de jours	Nombre partici- pants	Lieu	Origine des Participants
Destruction du charbon	Nov-Déc 76	8 x 1-8	8 x 30 = 240	Centre Bougrara	Gouvernorats : Boussou, Monastir, Mahdia, Kasserine, Jfara, Sidi Bouzid, Gafsa et Médenine.
	Mai-Juin- Juillet 77	18 x 1-10	18 x 30 = 240	" "	
Total (1)		16	480		
Extirpation des Plantations d'oliviers	Nov - 76	8 x 1-8	8 x 30 = 240	Lycée du Kef ou CFPA Sidi Bou Boui	les gouvernorats du Nord
		10 x 1-10	10 x 30 = 300	Centre Bougrara	Gouvernorats du centre et du Sud
	Juillet 77	8 x 1-8	8 x 30 = 240	Lycée Agr. du Kef ou CFPA Sidi Bou Boui	Les 8 gouvernorats du Nord
		10 x 1-10	10 x 30 = 300	Centre Bougrara	Gouvernorats du Centre et du Sud
Total (2)		36	1.080		
Traitement Phytopathologique de l'olivier	Déc 76	8 x 1-8	8 x 30 = 240	Lycée Agr. du Kef ou Sidi Bou Boui	les 8 gouvernorats du Nord
		10 x 1-10	10 x 30 = 300	Centre Bougrara	Gouvernorats du Centre et du Sud
	Avril 77	8 x 1-8	8 x 30 = 240	Lycée Agr. du Kef ou Sidi Bou Boui	Les 8 gouvernorats du Nord
		10 x 1-10	10 x 30 = 300	Centre Bougrara	Gouvernorats du Centre et Sud
Total (3)		36	1.080		
Taille des Oliviers	de Janvier à Mars 77	3 x 1-3 3 x 1-3 5 x 1-5 1 2 x 1-2 1 1	3 x 30 = 90 3 x 30 = 90 5 x 30 = 150 30 2 x 30 = 60 30 30	CFPA Coud Sarga CFPA Sidi Bou Boui Centre Bougrara CFPA Bouitla CFPA Kareth CFPA Sidi Bouzid CFPA Gafsa	Régions du Nord Boussou-Monastir-Mahdia-Kai- rouane et Jfara Kasserine Gafsa et Médenine Sidi Bouzid Gafsa
Total (4)		16	480		
Régénération des oliviers sénéscentés	Mars à Mai 77	10 x 1-10	10 x 30 = 300	Centre Bougrara	Gouvernorats des Boussou-Monastir-Mahdia- le Sud et quelques gouverna- rats du Nord
Total (5)		10	300		
Total Général		114	3.420		

REVISIO.. LUDCETAIRE

REVISION BUDGETAIRE

Par lettre du 31 Mars 1976, faisant suite à une demande formulée par la SIDA le 11 décembre 1975, la FAO a transmis à la SIDA des propositions relatives à la révision du budget du Projet. Ces propositions tenaient compte de l'augmentation des coûts et de l'inflation prévisible pour les deux prochaines années.

Le nouveau budget de la seconde phase était ainsi établi à US \$ 2.951.309 au lieu de US \$ 2.410.195, soit une augmentation de US \$ 541.114.

Sur ces bases le projet a élaboré son programme de travail pour la période de Juin 1976 à Mars 1978, date de l'achèvement de la phase actuelle, et présenté au Ministère de l'Agriculture le 11 Juin 1976 un document qui a été approuvé et devait être soumis aux membres de la commission mixte Tunisie-Suédoise à l'occasion de sa réunion annuelle, qui s'est tenue à Stockholm du 21 au 23 Juin 1976.

Au cours de cette réunion il a été convenu de maintenir la dotation budgétaire du Projet à son niveau initial, soit :

- Reliquat mission 1969	\$ 4.263
- Dotation 1ère phase	\$ 106.950
- Dotation complémentaire 2ème phase	\$ 71.579
- Dotation 2ème phase	\$ 2411.000

Total de la contribution SIDA \$2593.792

Il s'en est suivi une demande de la FAO et de la SIDA concernant une nouvelle révision budgétaire afin d'ajuster les programmes aux ressources disponibles. Toutefois il a été précisé que les crédits complémentaires nécessaires pour la réalisation des actions prévues par le plan d'opération pourraient éventuellement être accordés, soit dans le cadre d'une reprogrammation de l'aide financière de la Suède à la Tunisie, soit par le Gouvernement Tunisien. Par lettre N° 103 du 28 Août 1976 Monsieur le Ministre de l'Agriculture a appelé l'attention de Monsieur le Ministre du Plan sur ce problème.

Ceci étant, un nouveau budget a donc été établi et transmis par la FAO à la SIDA (cf ci-joint). Ce budget tient compte des réductions suivantes qui auront une incidence sur le bon déroulement des opérations :

- Personnel	\$ 39.000
incidence sur la durée des postes de 3 spécialistes (3 mois)	

- Contrats	\$ 60.000
------------------	-----------

incidence sur les travaux d'infrastructure du Centre de multiplication de l'olivier et sur le renouvellement du contrat relatif à la gestion automatique du Fonds de Roulement

- Formation et information	\$ 45.500
----------------------------------	-----------

incidence sur le déroulement des stages et journées d'information ainsi que sur l'édition de brochures, notices techniques et tracts.

- Fournitures et produits \$ 134.500

incidence sur l'aide aux petits
producteurs (subventions aux coopératives
de services notamment) et la conduite
d'essais et démonstrations.

- Equipement \$ 168.000

incidence sur les travaux relatifs
à la valorisation des sous-produits de
l'olive, l'équipement du Centre de
multiplication de l'olivier, l'acqui-
sition de matériels pour les démonstra-
tions et l'équipement du laboratoire
de mise au point des techniques de
conservation de l'olive.

- Frais de gestion FAO et inflation de 10 % du
1er Janvier 77 au 31 Mars 1978 \$ 94.000

Total \$ 541.000

Tableau récapitulatif des révisions budgétaires

	Budget Initial (Plan d'opérations)	Budget Révisé le 01.09.76	Crédits complémentaires (révisés selon du 31.3.76)	Budget proposé
10 - Personnel	859.193	1.121.160	39.000	1.160.160
20 - Voyages officiels	19.772	90.051	-	90.051
30/40 - Contrats pour services et dépenses divers	104.493	133.591	60.000	193.591
50 - Permis et brevets	197.884	84.651	45.500	130.151
50 - Fournitures et produits	613.576	272.144	134.500	406.644
60 - Equipements et matériels	381 650	490.812	168.000	658.812
70 - Locaux vulgarisation	190.000	100.000	-	100.000
Frais Gestion	227.224	243 271	54.000	297.271
Inflation	-	58.112	40.000	98.112
TOTAL	2.593.792	2.593.792	541.000	3.134.792

FIN

... **57** ...

VUM